



## **CONDITIONS GENERALES ARTISTES**

### **ARTICLE 1. OBJET**

Les présentes Conditions Générales Artistes ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles la société OBJECTIF ET STRATÉGIE INFORMATIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 90.010 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Roche-Sur-Yon sous le numéro B 514 527 605, ayant son siège social au 25 avenue de Seringas, 85 270, Saint-Hilaire-de-Riez, France (ci-après désignée comme "la Société") met à disposition des Artistes (ci-après définis) les Services Artiste (définis ci-après) proposés sur le site [www.music-invest.com](http://www.music-invest.com) (ci-après défini et désigné comme le Site) en vue de promouvoir un ou plusieurs Projets (ci-après définis) dans le domaine musical et d'en obtenir son financement par des Internaute-Contributeurs (ci-après définis).

### **ARTICLE 2. DEFINITIONS**

« **Accélérateurs** » : désignent différents outils payants mis à la disposition par la Société aux fins de promouvoir le Projet de l'Artiste.

« **Artiste** » : désigne indifféremment un auteur-compositeur-interprète, un artiste-interprète, un auteur-compositeur, auteur-parolier, un Groupe d'Artistes ou une personne morale porteur d'un Projet et disposant d'un Compte Artiste.

« **Bénéfices** » : désignent la somme correspondant à la différence entre le total des gains réalisés et le total des sommes décaissées sur le Projet dans la limite des 24 (vingt-quatre) mois suivant la réalisation effective dudit Projet.

« **Boutique** » : désigne la plateforme de vente et d'achat de Produits et de Téléchargements mise à disposition par la Société sur le Site.

« **Caractéristiques du Projet** » : désignent l'objet d'un Projet, son Objectif ainsi que les Privilèges proposés aux Internaute-Fans et/ou le Pourcentage sur Bénéfices offert aux Internaute-Investisseurs. Les Caractéristiques du Projet sont détaillées dans la Fiche Artiste. Elles font partie intégrante du Contrat Artiste-Internaute.

« **Compte Artiste** » : désigne l'espace personnel d'un Artiste sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Artiste et Services Internaute définis ci-après en renseignant, consultant et modifiant ses Identifiants, ses informations, en gérant sa Fiche Artiste et en échangeant avec des Internautes et/ou d'autres Artistes et en soutenant par le vote et/ou financièrement d'autres Artistes.

« **Compte Internaute** » : désigne l'espace personnel d'un Internaute sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Internautes tels définis ci-après en renseignant, consultant et modifiant ses Identifiants, ses informations, en gérant sa Fiche Internaute, en échangeant avec des Artistes et/ou d'autres Internautes et en soutenant par le vote et/ou financièrement des Artistes. Le Compte Artiste fait pour les Artistes office de Compte Internaute.

« **Conditions Générales Internautes** » : désignent les conditions générales applicables entre la Société et des Internautes.

« **Contenu(s)** » : désigne l'ensemble des éléments de type textes, messages, images, photographies, audio et/ou vidéo ainsi que tout autre élément susceptible d'être diffusé par l'Artiste au travers du Site.

« **Contrat Artiste-Internaute** » : désigne le contrat annexé aux présentes qui s'applique entre l'Artiste et les Internaute-Contributeurs une fois l'Objectif sur un Projet atteint.

« **Conditions Générales Boutique** » : désignent les conditions générales annexées aux présentes qui s'appliquent entre l'Artiste et les Internautes dans le cadre de l'utilisation de la Boutique.

« **Crédit** » : désigne le montant en euros dont dispose un Internaute-Contributeur sur son Compte Internaute pour financer par souscription de Parts un ou plusieurs Projets. Les différents Crédits des Internautes-Contributeurs sont crédités sur un compte bloqué détenu par la Société. Les gains issus de la vente de Produits et/ou de Téléchargements par un Artiste sur la Boutique, déduction faite de la commission prévue à l'Article 6 des présentes, sont mis au Crédit du Compte Artiste.

« **Fiche Artiste** » : désigne la partie du Site dédiée à l'Artiste lui permettant de promouvoir son Projet. La Fiche Artiste présente les Caractéristiques du Projet.

« **Fiche Internaute** » : désigne la partie du Site dédiée à l'Internaute qui diffuse la partie des informations de son Compte Internaute qu'il aura souhaité rendre publique. Par défaut, le pseudonyme de l'Internaute est toujours public. La Fiche Artiste fait pour les Artistes office de Fiche Internaute.

« **Groupe d'Artistes** » : désigne un groupe d'artistes auteurs-compositeurs-interprètes, d'artistes-interprètes, d'auteurs-paroliers et/ou d'auteurs-compositeurs. Un Groupe d'Artistes est représenté par un Manager. Chaque membre d'un Groupe d'Artistes doit adhérer aux présentes conditions afin que l'inscription aux Services Artiste soit effective.

« **Identifiants** » : désignent l'email et le mot de passe choisis par l'Internaute et/ou l'Artiste afin de lui permettre d'accéder à son Compte Internaute et/ou Compte Artiste.

« **Incubateur** » : désigne le ou les espace(s) du Site permettant de découvrir de nouveaux Artistes et de tester la popularité de nouveaux Projets avant financement par les Internautes-Contributeurs.

« **Invest Zone** » : désigne le ou les espace(s) du Site regroupant les Projets en cours de financement par des Internautes-Contributeurs.

« **Internaute** » : désigne une personne physique ou morale, qui a accès aux Services Internaute via un Compte Internaute. Il existe deux catégories d'Internautes : les Internautes-Simples et les Internautes-Contributeurs. Les Artistes ont par défaut accès, via leur Compte Artiste, aux Services Internaute et ont de ce fait la double qualité d'Artistes-Internautes.

« **Internaute-Contributeur** » : désigne un Internaute qui apporte, sous forme de souscription de Part(s), sa contribution financière à au moins un Projet, soit en tant qu'Internaute-Investisseur, soit en tant qu'Internaute-Fan ou les deux.

« **Internaute-Fan** » : désigne un Internaute-Contributeur qui, en contrepartie de sa contribution financière, a choisi de recevoir un ou plusieurs des Privilèges définis par l'Artiste dans la Fiche Projet.

« **Internaute-Investisseur** » : désigne un Internaute-Contributeur qui, en contrepartie de sa contribution financière, a choisi de percevoir une Part sur Pourcentage des Bénéfices.

« **Internaute-Simple** » : désigne un Internaute qui n'a pas le statut d'Internaute-Contributeur.

« **Manager** » : désigne la personne au sein d'un Groupe d'Artistes, qui crée le Compte Artiste du Groupe d'Artistes et représente ce dernier. Dans le cadre de l'exécution de ses obligations au titre des présentes, la Société aura donc pour interlocuteur unique le Manager et versera ainsi à ce dernier l'Objectif conformément à l'Article 5.6 des présentes.

« **Objectif** » : désigne la somme que l'Artiste souhaite faire financer par des Internautes-Contributeurs sur son Projet. Il doit au minimum être de 2000 (deux mille) euros. S'il le souhaite, l'Artiste peut utiliser le simulateur de Projet mis à disposition par la Société sur le Site afin de déterminer l'Objectif. Les informations données par le simulateur ne sont cependant données qu'à

titre indicatif, et l'Artiste demeure seul responsable d'une mauvaise évaluation de l'Objectif de son Projet.

« **Part** » : désigne un titre virtuel d'une valeur monétaire de 5 (cinq) euros permettant à un Internaute-Contributeur de contribuer financièrement à la réalisation du Projet d'un Artiste.

« **Part sur Pourcentage des Bénéfices** » : désigne la part sur le Pourcentage des Bénéfices que l'Artiste s'engage à reverser aux Internaute-Investisseurs, en contrepartie de leur contribution financière au Projet. La Part sur Pourcentage des Bénéfices de chacun des Internaute-Investisseurs est calculée au prorata du nombre de Parts détenu par chacun rapporté au nombre total de Parts d'Internaute-Investisseurs sur le Projet.

« **Phase de Gestion de Projet** » : désigne la phase qui démarre à compter de l'atteinte de l'Objectif et se termine une fois rempli par l'Artiste l'ensemble de ses engagements vis-à-vis des Internaute-Contributeurs au titre du Contrat Artiste-Internaute.

« **Pourcentage sur Bénéfices** » : désigne le pourcentage sur les Bénéfices réservé par l'Artiste aux Internaute-Investisseurs sur son Projet. Le Pourcentage sur Bénéfices est fixé par l'Artiste dans les Caractéristiques du Projet.

« **Produits** » : désignent les objets proposés à la vente par l'Artiste sur la Boutique et liés au Projet de l'Artiste.

« **Projet** » : désigne le projet d'un Artiste dans le domaine musical. Les Caractéristiques du Projet sont décrites dans la Fiche Artiste.

« **Privilège(s)** » : désigne les contreparties non-financières que l'Artiste s'engage à offrir aux Internaute-Fans en contrepartie de leur contribution financière au Projet. La nature et le nombre de Privilèges alloués varient en fonction du nombre de Parts souscrites par l'Internaute-Fan.

« **Services Artiste** » : désignent, hors Services Internaute, l'ensemble des services proposés aux Artistes sur le Site et décrits à l'Article 5 des présentes.

« **Services Internaute** » : désignent l'ensemble des services proposés aux Internaute sur le Site et décrits à l'Article 5 des Conditions Générales Internaute.

« **Site** » : désigne le site web [www.music-invest.com](http://www.music-invest.com) ou toute URL qui pourrait lui être substituée par la Société comprenant tous les outils/supports de communication et/ou de diffusion de contenus qui lui sont associés à savoir notamment et de façon non-limitative : newsletters, messagerie, « mur », blog, page « Facebook », page « Twitter », etc. La Société ne donne aucune garantie quant au bon fonctionnement du Site (ex : ralentissement, dysfonctionnement de tout ou partie de ses fonctionnalités, accès partiel/impossible, etc.)

« **Téléchargements** » : désignent les titres de musique sous forme numérique de l'Artiste mis en vente par téléchargement sur la Boutique du Site et liés au Projet de l'Artiste.

### **ARTICLE 3. INSCRIPTION ET ACCES AUX SERVICES ARTISTE**

**3.1** L'inscription et l'accès aux Services Artiste sont réservés exclusivement aux Artistes tels que définis à l'Article 2 des présentes et ayant accepté les présentes conditions conformément à l'Article 4 des présentes.

**3.2** Lorsqu'il est mineur, l'Artiste doit, afin de valider son inscription et accéder aux Services Artiste, transmettre à la Société, par voie postale, à l'adresse visée à l'Article 17 des présentes une autorisation parentale conforme aux exigences du formulaire disponible sur le Site accompagnée des pièces justificatives sollicitées. L'inscription aux Services Artiste et l'adhésion aux présentes sont faites sous la responsabilité du représentant légal signataire de l'autorisation parentale.

**3.3** Lors de son inscription, l'Artiste s'engage à fournir des informations exactes concernant l'ensemble des questions qui lui sont posées. A la suite de l'inscription, la Société se réserve la possibilité de solliciter de l'Artiste, qui accepte, la communication de pièces justificatives.

L'Artiste ne devra ni usurper l'identité d'un tiers, ni créer plusieurs comptes.

**3.4** L'Artiste s'engage à procéder à une vérification régulière de l'ensemble de ses données et à procéder en ligne sur son Compte Artiste, aux corrections et modifications nécessaires.

**3.5** La Société attire tout particulièrement l'attention de l'Artiste sur la nécessité pour ce dernier de lui communiquer une adresse de courrier électronique qui soit valide. Toute communication réalisée par la Société et par les tiers sur cette adresse de courrier électronique est en effet réputée avoir été réceptionnée et lue par l'Artiste, lequel s'engage donc à consulter régulièrement les messages reçus à cette adresse de courrier électronique et, le cas échéant, à y répondre dans les plus brefs délais.

**3.6** L'inscription donne lieu au choix par l'Artiste d'Identifiants lui permettant d'accéder à son Compte Artiste. Les Identifiants sont personnels, confidentiels et inaccessibles.

L'Artiste s'engage à ne pas communiquer ses Identifiants à des tiers. L'Artiste s'interdit d'utiliser ou de tenter d'utiliser le compte d'un autre Artiste. La Société ne saurait être tenue responsable de tous dommages directs ou indirects subis par l'Artiste ou par les tiers, résultant d'un accès frauduleux au Compte Artiste de l'Artiste, à la suite d'une divulgation des Identifiants de celui-ci.

#### **ARTICLE 4. ACCEPTATION DES CONDITIONS**

**4.1** Sous réserve des dispositions de l'Article 3.2 des présentes pour les mineurs, l'acceptation des présentes par l'Artiste est matérialisée par une case à cocher dans le formulaire d'inscription aux Services Artiste qui y fait spécifiquement référence.

L'Artiste déclare ainsi et reconnaît en conséquence avoir pris connaissance des présentes et les accepte.

**4.2** L'acceptation des présentes ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue.

L'Artiste qui n'accepte pas d'être lié par les présentes doit renoncer à utiliser les Services Artiste.

#### **ARTICLE 5. DESCRIPTION DES SERVICES ARTISTE**

##### **Article 5.1 Mise en ligne d'un Projet**

**5.1.1** Une fois son Compte Artiste créé, l'Artiste est invité à détailler dans sa Fiche Artiste son Projet en déterminant les Caractéristiques du Projet.

Une fois les Caractéristiques du Projet renseignées et validées par l'Artiste dans sa Fiche Artiste, il appartient à ce dernier de mettre en ligne son Projet dans l'Incubateur en suivant la procédure du Site. La mise en ligne est faite sans contrôle préalable de la Société.

L'Artiste peut, en complément des Caractéristiques du Projet, insérer dans sa Fiche Artiste des Contenus suivant les prescriptions techniques qui lui seront indiquées, et conformément aux dispositions de l'Article 8 des présentes.

L'Artiste peut, à tout moment, via son Compte Artiste, retirer ou ajouter des Contenus dans les limites prévues ci-dessus. L'Artiste devra conserver une copie des fichiers numériques hébergés par la Société dans le cadre des Services Artiste. En aucun cas la Société ne pourra être tenue responsable en cas de destruction des fichiers numériques hébergés.

## **Article 5.2 Phase de découverte du Projet dans l'Incubateur**

**5.2.1** L'Incubateur permet de tester, avant financement, la popularité du Projet par le biais du vote des Internaute. Chaque Internaute ne peut voter pour un même Projet qu'une fois par semaine.

**5.2.2** Tant qu'il est dans l'Incubateur, l'Artiste peut modifier les Caractéristiques de son Projet.

**5.2.3** Une fois qu'il a atteint 150 (cent cinquante) votes, il appartient à l'Artiste de valider son passage en Invest Zone.

**5.2.4** Si le Projet en Incubateur n'a pas atteint les 150 votes dans un délai de 6 (six) mois, la Société se réserve le droit discrétionnaire de retirer le Projet.

Dans ce cas, la Société enverra préalablement un email à l'Artiste afin de l'avertir du retrait imminent de son Projet.

## **Article 5.3 Phase de financement du Projet dans l'Invest Zone**

**5.3.1** Une fois en Invest Zone, les Internaute-Contributeurs peuvent financer le Projet en souscrivant à des Parts qui viennent en déduction de leur Crédit et ce jusqu'à ce que l'Objectif soit atteint.

**5.3.2** Tant que l'Objectif n'est pas atteint, les Internaute-Contributeurs peuvent décider de se rétracter et transférer les Parts qu'ils ont versées soit au profit d'un autre Projet, soit au solde de leur Crédit.

**5.3.3** Aucun délai n'est imposé pour atteindre l'Objectif, sous réserve des dispositions de l'Article 13.3. Toutefois si dans un délai de 6 (six) mois à compter du passage du Projet en Invest Zone l'Objectif n'était pas atteint, la Société se réserve le droit de recommander aux Internaute-Contributeurs de retirer leurs Parts et de les reporter sur d'autres Projets.

**5.3.4** En Invest Zone, l'Artiste ne peut plus modifier les Caractéristiques du Projet. L'Artiste peut cependant décider de retirer son Projet tant que l'Objectif n'est pas atteint.

**5.3.5** Si l'intégralité des Parts du Projet de l'Artiste n'ont pas été souscrites dans un délai de 12 (douze) mois suivant la date de passage en Invest Zone du Projet, la Société se réserve le droit discrétionnaire de retirer le Projet. Dans ce cas, la Société enverra préalablement un email à l'Artiste afin de l'avertir du retrait imminent de son Projet.

Les éventuelles Parts souscrites par des Internaute-Contributeurs sur le Projet seront alors re-créditées à leur Crédit respectif.

## **Article 5.4 Les Accélérateurs**

Afin d'accompagner l'Artiste dans la promotion de son Projet, la Société met à la disposition de l'Artiste des Accélérateurs dont les caractéristiques sont décrites sur le Site.

## **Article 5.5 La Boutique**

**5.5.1** Une fois leur Projet mis en ligne, les Artistes peuvent utiliser la Boutique afin de proposer à la vente des Produits et/ou des Téléchargements aux Internaute. Il appartient à l'Artiste de s'assurer régulièrement de l'état du stock des Produits mis par lui en vente.

**5.5.2** En sa qualité de vendeur, l'Artiste sera seul responsable des conditions de réalisation de la vente vis-à-vis de l'Internaute, la Société étant tiers à la transaction. L'Artiste s'attachera à exécuter loyalement les commandes passées par les Internaute. Les Produits vendus devront être conformes à leur description.

**5.5.3** Afin de garantir une bonne exécution de la vente, l'Artiste donne mandat à la Société pour l'engager vis-à-vis des Internaute dans les termes des Conditions Générales Boutique joint en

Annexe 2 des présentes. S'il a la qualité de professionnel, il appartiendra en complément à l'Artiste de respecter les dispositions spécifiques impératives liées à la protection des consommateurs.

**5.5.4** Les obligations de la Société au titre de la Boutique se limiteront aux engagements suivants :

- s'engage à informer immédiatement l'Artiste lorsqu'une commande est passée,
- verser à l'Artiste dans les 48 (quarante huit) heures ouvrées le prix de la vente des Produits et/ou des Téléchargements à son Crédit, déduction faite de la commission prévue à l'Article 6.3. L'Artiste pourra obtenir le remboursement du Crédit conformément à l'Article 7.3 des Conditions Générales Internetautes.
- communiquer, à leur demande, aux Internetautes les coordonnées de l'Artiste en cas de litige,
- procéder, à la demande expresse de l'Artiste, à l'éventuel remboursement du prix des Produits et/ou des Téléchargements à l'Internetaute. Dans une telle hypothèse, les frais bancaires liés à l'opération seront déduits par la Société du Crédit de l'Artiste.

### **Article 5.6 Atteinte et versement de l'Objectif**

**5.6.1** L'Objectif est réputé atteint le jour où le montant cumulé des Parts souscrites correspond à ce même Objectif.

**5.6.2.** Le versement par la Société à l'Artiste de l'Objectif, déduction faite de la commission de la Société prévue à l'Article 6.1, s'effectue, en partie ou pour le tout, sur présentation par l'Artiste des factures des prestataires intervenant dans la réalisation du Projet.

La Société s'engage à régler dans les 7 (sept) jours de leur transmission par l'Artiste les montants des factures correspondantes, par envoi d'un chèque bancaire à l'adresse indiquée par l'Artiste.

Dans le cas d'un Artiste mineur, le versement par la Société de l'Objectif se fait auprès du représentant légal de l'Artiste mineur signataire de l'autorisation parentale. Si l'Artiste, mineur lors de son inscription, a atteint la majorité au moment où l'Objectif est atteint, c'est alors à lui que sera versé l'Objectif.

**5.6.3** Si le montant total des factures des prestataires sur le Projet devait être inférieur à l'Objectif déduction faite de la Commission, ou si tout ou partie de l'Objectif déduction faite de la Commission n'était pas réclamé dans les 12 (douze) mois de l'atteinte de l'Objectif, le reliquat sera reversé directement au solde des Crédits des Internetautes-Contributeurs concernés, au prorata de leurs Parts respectives sur le Projet.

### **ARTICLE 6. PRIX DES SERVICES ARTISTE**

**6.1** En contrepartie des Services Artiste mis à disposition par la Société sur le Site, hors Accélérateurs et Boutique qui donnent lieu des facturations séparées conformément aux Articles 6.2 et 6.3 des présentes, la Société perçoit, une fois l'Objectif atteint, une commission correspondant à 15 (quinze) % de l'Objectif.

La Société ne perçoit rien sur les Projets n'ayant pas atteint leur Objectif.

**6.2** Les prix des différents Accélérateurs sont, selon leur nature, fixés soit sur le Site, soit à la demande par la Société. Sauf clauses contraires, les prix des Accélérateurs sont payables dans leur totalité à la commande et ne sont pas remboursables.

**6.3** En contrepartie de la mise à disposition de la Boutique, la Société perçoit une commission à hauteur de 10 (dix) % du prix de vente pour les Produits et de 30 (trente) % du prix de vente pour les Téléchargements.

## **ARTICLE 7. LA PHASE DE GESTION DE PROJET**

**7.1** L'Artiste reconnaît être seul responsable de la réalisation effective du Projet et du versement aux Internauts-Contributeurs des Privilèges et des éventuelles Parts sur Pourcentage des Bénéfices.

**7.2** Afin de garantir le respect des engagements précités, l'Artiste donne mandat à la Société pour l'engager vis-à-vis des Internauts-Contributeurs dans les termes du Contrat Artiste-Internaute joint en Annexe 1 des présentes.

**7.3** Une fois l'Objectif atteint, les obligations de la Société se limiteront aux engagements suivants :

- verser à l'Artiste l'Objectif, déduction faite de sa Commission, conformément à l'Article 5.6 des présentes,
- communiquer à l'Artiste les coordonnées des Internauts-Fans (nom, prénom, adresse) afin que l'Artiste puisse remplir ses engagements au titre des Privilèges,
- communiquer, à leur demande, aux Internauts-Investisseurs les coordonnées de l'Artiste,
- reverser aux Internauts-Investisseurs la Part du Pourcentage des Bénéfices leur revenant, après qu'elle a été versée par l'Artiste à la Société.

La somme versée aux Internauts-Investisseurs par virement pourra être diminuée d'un montant variable correspondant au montant des frais bancaires liés à ce virement.

## **ARTICLE 8. LICITE DES CONTENUS**

**8.1** L'Artiste déclare :

- être titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle notamment droits d'auteur nécessaires à la mise en ligne et à l'exploitation des Contenus au travers du Site,
- ou, à défaut, avoir obtenu directement auprès des titulaires des droits concernés, l'ensemble des autorisations ou droits nécessaires à la mise en ligne et à l'exploitation des Contenus.

L'Artiste s'engage à fournir à la Société, à première demande de celle-ci, copie de l'ensemble des écrits justifiant desdites autorisations. L'Artiste est informé que toute fausse déclaration de sa part est susceptible d'engager sa responsabilité.

**8.2** L'Artiste s'engage, en outre, à ne pas télécharger, transmettre et/ou diffuser sur le Site des Contenus, quelle que soit leur nature ou leur forme :

- pouvant constituer une publication contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, à caractère injurieux, raciste, pornographique, violent, diffamatoire, discriminant, pédophile, négationniste,
- pouvant porter atteinte à la dignité humaine, aux mineurs, aux droits des tiers, à la vie privée ou au droit à l'image des personnes,
- pouvant constituer un acte de concurrence déloyale ou de parasitisme,
- pouvant constituer ou comprendre des virus informatiques ou tout autre code ou programme informatique conçus pour interrompre, détruire, détourner ou limiter les fonctionnalités ou les performances du Site,
- pouvant perturber, ralentir, bloquer, surcharger ou altérer le flux normal des données échangées dans le cadre du Site ou plus généralement pouvant perturber les fonctionnalités de ce dernier.



**8.3** La Société agit en qualité de prestataire d'hébergement au sens de la loi sur la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004. Elle assure le fonctionnement du Site et se contente de mettre à disposition des Artistes une plateforme technique afin de leur permettre de promouvoir leur Projet, d'en obtenir le financement par des Internaute-Contributeurs et vendre des Produits et/ou des Téléchargements via la Boutique.

La Société n'exerce aucun rôle dans l'édition des Contenus diffusés par l'Artiste sur le Site.

Elle se réserve cependant le droit discrétionnaire :

- de modifier et d'adapter un Contenu afin de l'adapter à ses contraintes techniques, et notamment de procéder à des opérations de compression ou des modifications de format de fichier,
- si elle est alertée par un tiers ou par quelque moyen que ce soit du caractère illicite ou potentiellement illicite d'un Contenu diffusé sur le Site, de retirer immédiatement ce Contenu ou d'en rendre l'accès impossible.

Le retrait de ces Contenus ne pourra donner lieu à aucune indemnisation des Artistes concernés.

**8.4** La Société se dégage en tout état de cause de toute responsabilité liée aux Contenus.

La Société ne pourra donc être tenue pour responsable d'un quelconque préjudice qui résulterait des Contenus publiés par l'Artiste sur le Site, ainsi que de l'utilisation qui pourrait en être faite par les tiers.

L'Artiste s'engage à garantir, indemniser, et relever la Société de tous frais et préjudices directs et indirects, ainsi que de toutes condamnations qu'elle pourrait subir du fait d'une action/réclamation de tiers à son encontre résultant des Contenus diffusés par l'Artiste au travers du Site.

## **ARTICLE 9. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE**

**9.1** L'Artiste concède à la Société, à titre non-exclusif et gracieux, pour le monde entier et pour toute la durée des présentes, l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur les Contenus, afin de permettre à la Société de fournir les Services Artiste et les Services Internaute.

A ce titre, l'Artiste concède à la Société, les droits d'auteur patrimoniaux suivants :

- a) droit de reproduire ou faire reproduire tout ou partie des Contenus sur le Site, par tout moyen ou procédé, sous toute forme et tout support connu ou inconnu, notamment sous forme de papier, électronique, magnétique, optique, numérique tels que notamment les disques durs, associés ou non à d'autres œuvres de quelque nature qu'elles soient,
- b) droit de représenter ou faire représenter tout ou partie des Contenus sur le Site en vue notamment d'en permettre l'écoute directe ou la consultation, par tout procédé, sous toute forme connue ou inconnue.
- c) droit d'adapter ou faire adapter tout ou partie des Contenus conformément aux termes de l'article 8.3 des présentes.

**9.2** Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus (textes, images, visuels, logos, audio, vidéo, marques, etc.) mis en œuvre par la Société dans le cadre des présentes sont protégés par des droits de propriété intellectuelle en vigueur appartenant à la Société, à ses partenaires, à des Internautes ou à d'autres Artistes.

Toutes reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ses éléments, y compris désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, téléchargement réutilisations, copies, en tout ou partie, sans l'autorisation sont strictement interdits, sous peine de poursuites judiciaires.



Aucune garantie n'est donnée aux Artistes relativement aux réclamations que pourraient être amenés à faire des tiers à leur encontre concernant l'utilisation faite par eux des éléments listés précédemment.

**9.3** L'Artiste déclare en outre être parfaitement informé et conscient du fait que les Contenus dont il assure la diffusion et toute exploitation via le Site pourront être reproduits par des tiers sur lesquels la Société n'exerce aucun contrôle. La diffusion des Contenus se fait donc aux risques et périls de l'Artiste, qui assume tous risques liés à la contrefaçon des Contenus sans garantie ni recours contre la Société.

#### **ARTICLE 10. LIMITATION DE RESPONSABILITE DE LA SOCIETE**

L'éventuelle responsabilité de la Société vis-à-vis de l'Artiste relativement à l'application des présentes sera expressément limitée aux sommes cumulées perçues par la Société au titre de la fourniture des Services Artiste en cause.

#### **ARTICLE 11. DONNEES PERSONNELLES**

Les données personnelles collectées et ultérieurement traitées par le Site sont celles que l'Artiste transmet volontairement à la Société notamment via les formulaires d'inscription et/ou son Compte Artiste.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée, l'Internaute peut à tout moment accéder aux données personnelles le concernant et peut en demander leur rectification, leur complément, leur clarification, leur mise à jour ou leur suppression par lettre simple ou par email à la Société aux adresses figurant à l'Article 17.

#### **ARTICLE 12. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES ARTISTES**

L'Artiste est informé que la Société pourra modifier les présentes conditions.

L'Artiste et le cas échéant son représentant légal, signataire de l'autorisation parentale, s'il est mineur, seront informés par un email de la Société de la modification des présentes conditions qui s'appliqueront dès lors pour le futur.

#### **ARTICLE 13. DUREE ET RESILIATION**

**13.1** Les présentes conditions sont conclues pour une durée indéterminée à partir de l'inscription de l'Artiste aux Services Artiste.

**13.2** L'Artiste pourra résilier le présent contrat en supprimant son Compte d'Artiste à tout moment en suivant la procédure prévue à cet effet dans son Compte d'Artiste.

**13.3** La Société a la faculté de résilier le présent contrat, de plein droit, sans préavis ni indemnité à quelque titre que ce soit, après simple notification à l'Artiste par e-mail l'informant de la suppression de son Compte Artiste dans les cas suivants :

- (i) non-respect des présentes conditions,
- (ii) si aucun Projet n'est en ligne pendant une période continue de 6 (six) mois.

Dans le cas prévu au (ii), seul l'accès aux Services Artiste sera résilié. L'Artiste aura toujours accès aux Services Internaute via son compte qui n'aura alors plus que les fonctionnalités d'un Compte Internaute.

**13.4** Dans les cas prévus aux Articles 13.2 et 13.3 des présentes, les éventuelles Parts souscrites par des Internaute-Contributeurs sur les Projets de l'Artiste pour lesquels l'Objectif n'aura pas été atteint seront recrédiées au Crédit des Internaute-Contributeurs.

**13.5** La suppression du Compte Artiste entraînera automatiquement la suppression de l'ensemble des Contenus du Compte Artiste, à charge pour l'Artiste d'avoir effectué des sauvegardes régulières auparavant.

#### **ARTICLE 14. PREUVE**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Société dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves de l'ensemble des opérations effectuées entre la Société et l'Artiste.

#### **ARTICLE 15. RENONCIATION**

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans le présent contrat ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

#### **ARTICLE 16. COOKIES**

Un ou plusieurs "cookies" sont susceptibles d'être placés sur le disque dur de l'ordinateur de chaque Artiste, afin notamment de permettre à la Société de reconnaître l'Artiste lorsqu'il se connecte au Site, de faciliter la gestion de son Compte Artiste et de générer les statistiques de consultations correspondantes sur le Site.

Chaque Artiste autorise la mise en place de "cookies" et leur utilisation par la Société.

#### **ARTICLE 17. CORRESPONDANCE AVEC LA SOCIETE**

Toute correspondance avec la Société doit être effectuée aux coordonnées suivantes :

Adresse postale : **MUSIC INVEST - OSI**  
**12 avenue Carnot – BP 61709**  
**44017 NANTES Cedex**  
Adresse email : **contact@music-invest.com**

#### **ARTICLE 18. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION**

Les présentes conditions sont régies par le droit français.

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables en matière de compétence juridictionnelle, les tribunaux de Nantes seront seuls compétents pour connaître de tout litige relatif aux présentes

## **ANNEXE 1 : CONTRAT ARTISTE-INTERNAUTE**

### **Article 1. Objet**

L'Artiste a, conformément aux Conditions Générales Artistes, utilisé les Services Artiste proposés sur le site [www.music-invest.com](http://www.music-invest.com) (ci-après défini et désigné comme le « Site ») de la Société (ci-après définie et désignée comme "la Société") afin de financer, à hauteur d'un Objectif déterminé, un Projet dans le domaine musical.

L'Internaute a, conformément aux Conditions Générales Internautes, utilisé les Services Internautes du Site afin de soutenir le Projet de l'Artiste en y apportant, sous forme de souscription de Part(s), sa contribution financière, en tant qu'Internaute-Investisseur et/ou en tant qu'Internaute-Fan.

L'Objectif sur le Projet ayant été atteint, le présent contrat a pour objet de définir les conditions :

- d'une part, de réalisation du Projet par l'Artiste,
- d'autre part, de versement par l'Artiste à l'Internaute, s'il y a lieu, de sa Part sur Pourcentage des Bénéfices,
- enfin, du respect de ses engagements par l'Artiste à l'égard de l'Internaute au titre des Privilèges, s'il y a lieu.

Les obligations de l'Artiste au titre du présent contrat sont des obligations de résultat.

### **Article 2. Définitions**

« **Artiste** » : désigne indifféremment un auteur-compositeur-interprète, un artiste-interprète, un auteur-compositeur, un auteur-parolier, un Groupe d'Artistes ou une personne morale porteur d'un Projet et disposant d'un Compte Artiste.

« **Bénéfices** » : désignent la somme correspondant à la différence entre le total des gains réalisés et le total des sommes décaissées sur le Projet dans la limite des 24 (vingt-quatre) mois suivant la réalisation effective dudit Projet.

« **Caractéristiques du Projet** » : désignent l'objet d'un Projet, son Objectif ainsi que les Privilèges proposés aux Internautes-Fans et/ou le Pourcentage des Bénéfices offert aux Internautes-Investisseurs. Les Caractéristiques du Projet sont détaillées dans la Fiche Artiste. Elles font partie intégrantes du présente Contrat Artiste-Internaute.

« **Compte Artiste** » : désigne l'espace personnel d'un Artiste sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Artistes et des Services Internautes définis ci-après en renseignant, consultant et modifiant ses Identifiants, ses informations, en gérant sa Fiche Artiste et en échangeant avec des Internautes et/ou d'autres Artistes et en soutenant par le vote et/ou financièrement d'autres Artistes.

« **Compte Internaute** » : désigne l'espace personnel d'un Internaute sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Internautes tels définis ci-après en renseignant, consultant et modifiant ses Identifiants, ses informations, en gérant sa Fiche Internaute, en échangeant avec des Artistes et/ou d'autres Internautes et en soutenant par le vote et/ou financièrement des Artistes. Le Compte Artiste fait pour les Artistes office de Compte Internaute.

« **Conditions Générales Artistes** » : désignent les conditions générales applicables entre la Société et les Artistes.

« **Conditions Générales Internautes** » : désignent les conditions générales applicables entre la Société et des Internautes.

« **Fiche Artiste** » : désigne la partie du Site dédiée à l'Artiste lui permettant de promouvoir son Projet. La Fiche Artiste présente les Caractéristiques du Projet.

« **Identifiants** » : désignent l'email et le mot de passe choisis par l'Internaute et/ou l'Artiste afin de lui permettre d'accéder à son Compte Internaute et/ou Compte Artiste.

« **Internaute** » : désigne une personne physique ou morale, qui a accès aux Services Internaute via un Compte Internaute. Il existe deux catégories d'Internautes : les Internautes-Simples et les Internautes-Contributeurs. Les Artistes ont par défaut accès, via leur Compte Artiste, aux Services Internaute et ont de ce fait la double qualité d'Artistes-Internautes.

« **Internaute-Contributeur** » : désigne un Internaute qui apporte, sous forme de souscription de Part(s), sa contribution financière à au moins un Projet, soit en tant qu'Internaute-Investisseur, soit en tant qu'Internaute-Fan, ou les deux.

« **Internaute-Fan** » : désigne un Internaute-Contributeur qui, en contrepartie de sa contribution financière, a choisi de recevoir un ou plusieurs des Privilèges définis par l'Artiste dans sa Fiche Projet.

« **Internaute-Investisseur** » : désigne un Internaute-Contributeur qui, en contrepartie de sa contribution financière, a choisi de percevoir une Part sur Pourcentage des Bénéfices.

« **Internaute-Simple** » : désigne un Internaute qui n'a pas le statut d'Internaute-Contributeur.

« **Objectif** » : désigne la somme que l'Artiste souhaite faire financer par des Internautes-Contributeurs sur son Projet.

« **Part** » : désigne un titre virtuel d'une valeur monétaire de 5 (cinq) euros permettant à un Internaute de contribuer financièrement à la réalisation du Projet d'un Artiste.

« **Part sur Pourcentage des Bénéfices** » : désigne la part sur le Pourcentage des Bénéfices que l'Artiste s'engage à reverser aux Internautes-Investisseurs en contrepartie de leur contribution financière au Projet. La Part sur Pourcentage des Bénéfices de chacun des Internautes-Investisseurs est calculée au prorata du nombre de Parts détenu par chacun rapporté au nombre total de Parts des Internautes-Investisseurs sur le Projet.

« **Pourcentage des Bénéfices** » : désigne le pourcentage sur les Bénéfices réservé par l'Artiste aux Internautes-Investisseurs sur son Projet. Le Pourcentage sur Bénéfices est fixé par l'Artiste dans les Caractéristiques du Projet.

« **Projet** » : désigne le projet d'un Artiste dans le domaine musical. Les Caractéristiques du Projet sont décrites dans la Fiche Artiste.

« **Privilège(s)** » : désignent les contreparties non-financières que l'Artiste s'engage à offrir aux Internautes-Fans en contrepartie de leur contribution financière au Projet. La nature et le nombre de Privilèges alloués varient en fonction du nombre de Parts souscrites par l'Internaute-Fan.

« **Services Artiste** » : désignent, hors Services Internaute, l'ensemble des services proposés aux Artistes sur le Site et décrits à l'Article 5 des Conditions Générales Artistes.

« **Services Internaute** » : désignent l'ensemble des services proposés aux Internautes sur le Site et décrits à l'Article 5 des Conditions Générales Internautes.

« **Services Internaute-Contributeur** » : désignent la catégorie de Services Internaute offrant aux Internautes la possibilité d'apporter, sous forme de souscription de Part(s), leur contribution financière à un ou plusieurs Projets, soit en tant que Internaute-Investisseur et/ou soit en tant que Internaute-Fan.

« **Site** » : désigne le site web [www.music-invest.com](http://www.music-invest.com) ou toute URL qui pourrait lui être substituée par la Société comprenant tous les outils/supports de communication et/ou de diffusion de contenus qui lui sont associés à savoir notamment et de façon non-limitative : newsletters, messagerie, « mur », blog, page « Facebook », page « Twitter », etc.

« **Société** » : désigne la société OBJECTIF ET STRATÉGIE INFORMATIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 90.010 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Roche-Sur-Yon sous le numéro B 514 527 605, ayant son siège social au 25 avenue de Seringas, 85 270, Saint-Hilaire-de-Riez, France.

### **Article 3. Réalisation du Projet**

L'Artiste s'engage à réaliser fidèlement le Projet défini dans sa Fiche Artiste, auquel l'Internaute-Contributeur a contribué, et à tenir mensuellement informé ce dernier de l'état d'avancement du Projet.

Le Projet devra être réalisé par l'Artiste au plus tard dans les 12 (douze) mois suivant l'atteinte de l'Objectif.

Passé ce délai, en cas de non réalisation du Projet, l'Artiste sera tenu de rembourser à l'Internaute dans les 30 (trente) jours, au prorata des Parts de ce dernier sur le Projet, les éventuels sommes perçues par lui au titre de l'Objectif.

### **Article 4. Versement de la Part sur Pourcentage des Bénéfices**

**4.1** A compter de la réalisation effective du Projet par l'Artiste et pendant une période de 24 (vingt-quatre) mois, l'Artiste s'engage à informer trimestriellement l'Internaute-Investisseur de l'état des Bénéfices en donnant les montants des gains réalisés et des sommes décaissées sur le Projet.

**4.2** En cas de Bénéfices, l'Artiste s'engage à verser concomitamment à la Société le Pourcentage des Bénéfices revenant aux Internauts-Investisseurs, à charge pour la Société de reverser à chaque Internaute-Investisseur sa Part sur Pourcentage des Bénéfices conformément aux termes de l'Article 8.2 des Conditions Générales Internauts.

**4.3** Dans les 30 (trente) jours de la réception de chacun des états des Bénéfices visés à l'Article 4.1 du présent Contrat, l'Internaute-Investisseur pourra afin de contrôler la réalité des informations communiquées par l'Artiste, solliciter de ce dernier qu'il lui communique le détail des gains réalisés et des sommes décaissées ainsi que toutes pièces justificatives qu'il jugerait utile, et de nature à lui permettre l'exécution de son contrôle.

**4.4** Conformément à la définition donnée au terme « Bénéfice » à l'Article 2 du présent Contrat, l'Artiste ne sera redevable à l'égard de l'Internaute-Investisseur d'aucune Part sur Pourcentage des Bénéfices sur les revenus qu'il pourra à être amené à réaliser sur le Projet après la période de 24 (vingt-quatre) mois visée au même article.

### **Article 5. Fourniture des Privilèges**

L'Artiste s'engage, à fournir à l'Internaute-Fan son ou ses Privilège(s) dans un délai de 6 (six) mois. suivant la réalisation effective du Projet.

### **Article 6. Durée – Résiliation**

**6.1** Le présent Contrat entre en vigueur à compter de l'atteinte par l'Artiste concerné de son Objectif, et pour la durée de réalisation de ses engagements par l'Artiste.

**6.2** En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties de ses obligations, l'autre partie sera en droit, après simple mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet dans les 30 (trente) jours de sa présentation, de considérer le présent contrat comme purement et simplement résilié aux torts et griefs de la partie défaillante, sous réserve de tous dommages et intérêts complémentaires.

## **Article 7. Loi applicable et Juridiction**

Les présentes Conditions sont régies, par le droit français

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables en matière de compétence juridictionnelle, les tribunaux du lieu de domicile et/ou de siège social de l'Internaute seront seuls compétents.

## **ANNEXE 2 : CONDITIONS GENERALES BOUTIQUE**

### **Article 1 – Objet**

Les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles l'Artiste propose à la vente à l'Internaute des Produits et/ou des Téléchargements via la Boutique du Site.

a

### **Article 2. Définitions**

« **Artiste** » : désigne indifféremment un auteur-compositeur-interprète, un artiste-interprète, un auteur-compositeur, un auteur-parolier, un Groupe d'Artistes ou une personne morale porteur d'un Projet et disposant d'un Compte Artiste.

« **Boutique** » : désigne la plateforme de vente et d'achat de Produits et de Téléchargements mise à disposition par la Société sur le Site.

« **Compte Artiste** » : désigne l'espace personnel d'un Artiste sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Artistes et des Services Internautas définis ci-après.

« **Compte Internaute** » : désigne l'espace personnel d'un Internaute sur le Site à partir duquel il peut bénéficier des Services Internautas tels que définis ci-après.

« **Conditions Générales Artistes** » : désignent les conditions générales applicables entre la Société et les Artistes.

« **Conditions Générales Internautas** » : désignent les conditions générales applicables entre la Société et des Internautas.

« **Groupe d'Artistes** » : désigne un groupe d'artistes auteurs-compositeurs-interprètes, d'artistes-interprètes, d'auteurs-paroliers et/ou d'auteurs-compositeurs. Un Groupe d'Artistes est représenté par un Manager.

« **Internaute** » : désigne une personne physique ou morale, qui a accès aux Services Internaute via un Compte Internaute. Les Artistes ont par défaut accès, via leur Compte Artiste, aux Services Internaute et ont de ce fait la double qualité d'Artistes-Internautas.

« **Manager** » : désigne la personne au sein d'un Groupe d'Artistes, qui crée le Compte Artiste du Groupe d'Artistes et représente ce dernier.

« **Produits** » : désignent les objets proposés à la vente par l'Artiste via la Boutique et liés au Projet de l'Artiste.

« **Projet** » : désigne le projet d'un Artiste dans le domaine musical mis en avant sur le Site.

« **Services Artiste** » : désignent, hors Services Internaute, l'ensemble des services proposés aux Artistes sur le Site et décrits à l'Article 5 des Conditions Générales Artistes.

« **Services Internaute** » : désignent l'ensemble des services proposés aux Internautas sur le Site et décrits à l'Article 5 des Conditions Générales Internautas.

« **Site** » : désigne le site web [www.music-invest.com](http://www.music-invest.com) ou toute URL qui pourrait lui être substituée par la Société.

« **Société** » : désigne la société OBJECTIF ET STRATÉGIE INFORMATIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 90.010 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Roche-Sur-Yon sous le numéro B 514 527 605, ayant son siège social au 25 avenue de Seringas, 85 270, Saint-Hilaire-de-Riez, France. La Société est gestionnaire du Site.

« **Téléchargements** » : désignent les titres sous forme numérique de l'Artiste mis en vente par ce dernier par téléchargement sur la Boutique du Site et liés au Projet de l'Artiste.

### **Article 3 – Prix**

Le prix de chacun des Produits et/ou des Téléchargements est précisé sur la Boutique.

Au prix des Produits s'ajoute des frais de livraison.

### **Article 4 – Paiement**

Un règlement complet uniquement par carte bancaire du prix et des éventuels frais de livraison est exigé lors de la commande sur la Boutique.

### **Article 5 – Livraison des Produits**

**5.1** L'expédition par l'Artiste des Produits commandés par l'Internaute intervient en principe dans un délai de 48 heures (délai en jours ouvrés) à compter de la commande sur la Boutique. Les Produits commandés sont ensuite en principe livrés dans le délai de livraison précisé lors de la commande. A défaut de mention contraire, le délai de livraison mentionné lors de la commande est exprimé en jours ouvrés.

**5.2** Il est entendu que les informations communiquées par l'Internaute l'engagent. Ainsi, en cas d'erreur dans la saisie de ces informations, l'Artiste ne saurait être tenu pour responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer les Produits.

**5.3** L'Artiste s'engage à faire ses meilleurs efforts pour respecter les délais visés précédemment.

**5.4** L'Internaute est tenu de vérifier l'état des Produits. Il dispose d'un délai de 48 heures (délai en jours ouvrés) à compter de la date de livraison pour les Produits commandés pour formuler, par envoi d'un message à l'Artiste via son Compte Internaute, toute réserve ou réclamation pour non conformité ou vice apparent des Produits livrés.

Passé ce délai, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être formulée.

L'Artiste remplacera à ses frais et dans les meilleurs délais, les Produits livrés fournis, dont les vices apparents ou les défauts de conformité auront dûment été prouvés par l'Internaute.

### **Article 6 – Stock de Produits épuisé**

S'il s'avère que les Produits commandés ne sont plus en stock, l'Artiste en informera l'Internaute dans les 3 (trois) jours ouvrés et procédera au remboursement du prix et des frais de livraison à l'Internaute dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 (trente) jours de la commande.

### **Article 7 – Mise à disposition des Téléchargements**

Après complet règlement du prix, l'Internaute aura accès à une copie des Téléchargements achetés via la Boutique.

L'Internaute est autorisé à utiliser les Téléchargements uniquement pour un usage personnel et non commercial et dans le respect des droits d'auteur de l'Artiste.



**Article 8. Loi applicable et Juridiction**

Les présentes conditions sont régies par le droit français

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables en matière de compétence juridictionnelle, les tribunaux du lieu de domicile et/ou de siège social de l'Internaute seront seuls compétents.